SUPREME COURT OF CANADA -APPEAL HEARD

OTTAWA, 24/02/00. THE SUPREME COURT OF CANADA ANNOUNCED TODAY THAT THE FOLLOWING APPEAL WAS HEARD ON FEBRUARY 24, 2000. SOURCE: SUPREME COURT OF CANADA (613) 995-4330

COUR SUPRÊME DU CANADA - APPEL ENTENDU

OTTAWA, 24/02/00. LA COUR SUPRÊME DU CANADA A ANNONCÉ AUJOURD'HUI QUE L'APPEL SUIVANT A ÉTÉ ENTENDU LE 24 FÉVRIER 2000. SOURCE: COUR SUPRÊME DU CANADA (613) 995-4330

ROBERT DENNIS STARR v. HER MAJESTY THE QUEEN (Crim.)(Man.)(26514)

RESERVED / EN DÉLIBÉRÉ

26514 ROBERT DENNIS STARR v. HER MAJESTY THE QUEEN

Criminal law - Evidence - Whether the trial judge erred in failing to properly explain "reasonable doubt" - Whether the trial judge erred in allowing Jodie Giesbrecht to testify to out-of-court statements made by the deceased Bo Cook - Whether the trial judge erred in admitting evidence of an out-of-court identification of the Appellant.

The Appellant was found guilty of killing Bernard Cook and Darlene Weselowski by shooting them in the early hours of August 21, 1994 on the southern outskirts of Winnipeg.

The evidence revealed that Cook, Weselowski and the Appellant were all drinking together at a hotel on the evening of August 20, 1994. A witness testified that at one point the Appellant told Cook that "if we are to get this done, we better get this done now". Shortly afterwards the three left. Cook was in a car driven by Weselowski with two acquaintances, Cheryl Ball and Daniel Ball, who had also been drinking at the same hotel. Weselowski and Cook were driving the Balls home to St. Norbert, on the south side of Winnipeg just before 2:00 am. Weselowski stopped at a nearby gas station. Jodie Giesbrecht, a sometime Cook girlfriend, was walking to the hotel when she spotted the car and approached it. Cook told her as she was walking away that he had to go do an Autopac scam with the Appellant. She saw the Appellant at the same gas station sitting in a different car. The next day she saw a picture in a newspaper of the car in which the Appellant had been sitting. It had been found at the murder scene.

The bodies of the deceased were discovered in the early morning. Later that day, the police interviewed the Balls. Cheryl Ball told them of a smaller car pulling up to the Weselowsi's vehicle when they were dropped off. She picked out a picture of the Appellant from a photopac shown to her by the police as being the driver of the small car. During the trial, the trial judge permitted a police officer to testify about an identification of the Appellant made to him by Cheryl Ball. Ms. Ball was not questioned about this evidence when she was on the stand.

On appeal, the majority of the Court of Appeal dismissed the appeal. Twaddle J.A. dissenting would have allowed the appeal on the basis of the admissibility of the evidence and the adequacy of the charge to the jury.

The Court heard the case on November 27, 1998. By Order dated November 9, 1999, the Court has ordered a re-hearing.

Origin of the case: Manitoba

File No.: 26514

Judgment of the Court of Appeal: February 13, 1998

Counsel: G. Greg Brodsky Q.C. for the Appellant

Gregg Lawlor for the Respondent

26514 ROBERT DENNIS STARR c. SA MAJESTÉ LA REINE

Droit criminel - Preuve - Le juge du procès a-t-il commis une erreur en n'expliquant pas comme il se doit le "doute raisonnable"? - Le juge du procès a-t-il commis une erreur en permettant à Jodie Giesbrecht de témoigner relativement à des déclarations extrajudiciaires faites par la victime Bo Cook? - Le juge du procès a-t-il commis une erreur en admettant une preuve d'identification extrajudiciaire de l'appelant?

L'appelant a été déclaré coupable d'avoir tué par balles Bernard Cook et Darlene Weselowski aux premières heures du 21 août 1994 dans la banlieue sud de Winnipeg.

La preuve a révélé que Cook, Weselowski et l'appelant étaient en train de boire dans un hôtel le soir du 20 août 1994. Un témoin a déclaré qu'à un certain moment, l'appelant a dit à Cook: "si nous devons le faire, vaudrait mieux le faire maintenant". Peu après, le trio a quitté les lieux. Cook prenait place dans une auto conduite par Weselowski, avec deux connaissances, Cheryl Ball et Daniel Ball, qui avaient également bu au même hôtel. Weselowski et Cook reconduisaient les Ball chez eux à St-Norbert, au sud de Winnipeg, peu avant 2 h du matin. Weselowski est arrêtée à un poste d'essence des environs. Jodie Giesbrecht, une ancienne amie de Cook, se rendait à pied à l'hôtel lorsqu'elle a repéré l'auto et s'en est approchée. Cook lui a dit, alors qu'elle s'éloignait, qu'il devait aller rouler l'Autopac avec l'appelant. Elle a vu l'appelant au même poste d'essence, assis dans une autre auto. Le lendemain, elle a vu dans un journal une photo de l'auto dans laquelle elle avait aperçu l'appelant. L'auto avait été trouvée sur les lieux du meurtre.

Les corps des victimes ont été découverts tôt le matin. Plus tard dans la journée, des policiers ont interrogé les Ball. Cheryl Ball leur a parlé d'une voiture plus petite s'approchant du véhicule de Weselowski lorsqu'on les a déposés. Parmi plusieurs photos que lui ont montrées les policiers, elle a indiqué celle de l'appelant, l'identifiant comme étant le conducteur de l'auto plus petite. Au procès, le juge a permis à un policier de témoigner relativement à une identification de l'appelant que Cheryl Ball avait faite devant lui. Madame Ball n'a pas été interrogée relativement à cette preuve quand elle a témoigné.

La Cour d'appel à la majorité a rejeté l'appel interjeté. Le juge Twaddle, dissident, aurait accueilli l'appel sur le fondement de l'admissibilité de la preuve et de l'exactitude de l'exposé au jury.

La Cour a entendu l'appel le 27 novembre 1998. Dans une ordonnance datée du 9 novembre 1999, la Cour a ordonné la tenue d'une nouvelle audition.

Origine: Manitoba

N° du greffe: 26514

Arrêt de la Cour d'appel: Le 13 février 1998

Avocats: G. Greg Brodsky, c.r., pour l'appelant

Gregg Lawlor pour l'intimée